

# Chronique du Sanctuaire

MAI

1714 : — : 1914



Il y aura donc *deux cents ans*, le 13 Mai 1914, que Mgr de *Saint Vallier* inscrivit, dans notre vieux livre de Fabrique, l'ordonnance qui décrétait la construction de notre *Sanctuaire*.

La nouvelle vignette, qui décore le frontispice de cette livraison de Mai, représente fort bien les multiples pensées qu'évoque cet anniversaire.

Le vieux *Sanctuaire* est protégé par la Vierge et son Rosaire, car c'est Elle qui s'est choisi cette vieille chapelle pour y faire fleurir la dévotion au chapelet.

Cette vieille église, il est vrai, n'a été commencée qu'en 1714, mais il ne faut pas oublier que dès 1694 la confrérie du Rosaire avait été établie dans la chapelle antérieure, et que, dans la nouvelle église, la confrérie conservait son autel.

Monseigneur de St Vallier, l'évêque d'alors, Monseigneur Cloutier, l'évêque d'aujourd'hui sont, au nom de la sainte Eglise, les gardiens de ce sanctuaire et de sa dévotion.

Le premier a signé le diplôme qui instituait la confrérie du rosaire ; le second a eu l'insigne honneur et bonheur de couronner la Vierge du Cap et de communiquer un essor admirable à l'oeuvre du pèlerinage à *Notre-Dame du Très-Saint Rosaire* au Cap de la Madeleine.

\* \* \*

Mais ce vieux *Sanctuaire* qui donc l'a construit ?

Nous osons presque dire : "*tout le monde.*" Ainsi, par un dessein providentiel, ce Sanctuaire doit de la reconnaissance à une multitude de bienfaiteurs, répandus sur presque toute la